

N° Adhérent : 025414

Montpellier, le 09 juillet 2020

M Thibault THOMAS
9 IMPASSE DES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

Objet : Appel de cotisation 2020

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'appel de cotisation relatif à votre adhésion auprès de notre organisme au titre de l'année 2020.

Lors de sa séance du 8 juin 2020 votre conseil d'administration a :

- **Fixé la cotisation de base pour 2020 à 140 € TTC et 280 € TTC** pour les sociétés (cette cotisation est une nouvelle fois en baisse par rapport à l'exercice précédent),
- **Décidé de consentir, au titre de l'exercice 2019, pour tous les adhérents actifs et à jour de leur cotisation au 31/12/2019, une ristourne de 15 € TTC (12,50 € HT) qui s'imputera sur le règlement de la cotisation 2020,**
- **Décidé, compte tenu de la crise sanitaire et des conséquences économiques de celle-ci, d'octroyer une remise exceptionnelle « spécial COVID » de 25 € TTC.**

De ce fait le montant à payer sera :

- **Pour les adhérents présents au 31/12/2019 de 100 € TTC pour un exercice individuel ou de 240 € TTC pour un exercice en société.**

Ces décisions ont pu être prises grâce à nos réserves financières mais surtout grâce à l'efficacité de notre équipe, au nombre d'adhérents mais aussi aux nouvelles procédures de communication qui suppriment de nombreux envois postaux et cela toujours dans le respect des missions qui nous sont imparties par les textes réglementaires.

Vous le savez, les obligations des organismes agréés ne cessent d'évoluer, notamment dernièrement par la mise en place des Examens Périodiques de Sincérité (EPS), qui, nous le constatons régulièrement, génère crispations et contraintes tant pour nos membres adhérents que pour nos membres associés, les experts-comptables.

Nous vous assurons que nous essayons de rendre cet examen le plus indolore possible, mais il n'en demeure pas moins que c'est une obligation, clairement définie par des textes, qui s'impose à tous les organismes agréés et qui doit être respectée et appliquée sous peine de perte de l'agrément.

Sous un autre angle, l'ensemble des obligations liées à l'adhésion à un organisme agréé, certes contraignantes, sont largement compensées par les avantages octroyés, dont principalement l'économie d'impôt sur les revenus consécutive à la non majoration de 25 % de votre bénéfice imposable, notamment si l'on ramène cette économie au montant réglé à l'AGAPLLR.

Restant à votre disposition, nous vous prions de bien vouloir agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments distingués.


Le Président,
Jean GUILLERMINET

Adresse professionnelle :
9 IMPASSE DES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

M Thibault THOMAS
9 IMPASSE DES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

Code adhérent : 025414

Montpellier, le 09 juillet 2020

APPEL DE COTISATION 2020 facture n° 7855	Montant HT	Montant TVA (20%)	Montant TTC
Cotisation 2020	116,67€	23,33€	140,00€
Réduction exceptionnelle "COVID 19"	-20,83€	-4,17€	-25,00€
Ristourne sur cotisation 2019	-12,50€	-2,50€	-15,00€
TOTAL FACTURE A REGLER	83,34€	16,66€	100,00€

Valeur en votre aimable règlement à réception et en tout état de cause avant le 31.07.2020 :

- par chèque à l'ordre de l'AGA PL
- par virement (**code adhérent à rappeler OBLIGATOIREMENT sur ordre de virement**)

RIB : BANQUE POSTALE - MONTPELLIER 20041 01009 0199678M030 70

IBAN FR52 2004 1010 090199678M03070 BIC PSSTFRPPMON

Escompte pour paiement anticipé : néant - Indemnité de retard : néant

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€

✂ ✂ ✂ **Talon à joindre à votre règlement éventuellement modifié ou complété**

Code adhérent : 025414



M Thibault THOMAS
SERVICES ADMINISTRATIFS

Facture n° 7855
Appel de cotisation 2020 du 09/07/2020
Montant à régler : **100,00€**

Adresse Professionnelle :
9 IMPASSE DES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN

Email confidentiel : contact@assep34.fr

Ristourne sur cotisation 2019 HT : 12,50 €
Montant de la TVA (20%) : 2,50 €
Montant TTC de la ristourne : 15,00 €

Adresse de correspondance que j'ai choisie :
(adresse professionnelle ou du domicile)

9 IMPASSE DES HAUTS DE SÉRIGNAN
34410 SERIGNAN